

LETTRE D'INFORMATION N°1

COLONIE DE MONDESIR ET CAMP ITINERANT du 7 au 28 juillet 2024

Chers Amis,

Nous vous remercions d'avoir choisi AGAPE VILLAGE. Votre enfant est bien inscrit.

Veillez vérifier les informations qui figurent sur la facture de séjour jointe à cette lettre. L'ensemble des séjours a pour devise, "**Les vacances à vivre ensemble**"

Les enfants apprécient le cadre, ainsi que les activités de plein air qui leur sont proposées chaque jour. Les moments spirituels sont adaptés à l'âge des enfants et ils trouvent tout naturellement leur place dans le programme quotidien.

CE DOSSIER COMPREND

- Votre décompte financier (facture par enfant qui tient lieu d'attestation d'inscription)
- Une feuille de trousseau que nous vous conseillons (à mettre dans la valise de l'enfant)
- Une fiche d'inscription (si vous avez inscrit votre enfant par Internet) que vous devez nous retourner rapidement soit par la poste ou scan et e-mail.

LES TRANSPORTS

Plusieurs voyages collectifs sont organisés par Agape Village au départ de Paris – Bordeaux – Agen. Veillez vérifier les informations notées sur votre facture de séjour.

Bourses

Nous les acceptons sous certaines conditions : Vous avez peut-être droit à une aide d'un organisme, telles que Mairie, Aide Sociale, Conseil Général, Comité d'entreprise, etc. Il vous appartient de faire la demande le plutôt possible. Dès que vous recevrez leur accord écrit, faites nous le parvenir.

Attention les CAF et le réseau VACAF mettent des restrictions sur le versement des aides aux séjours chrétiens. C'est avec un immense regret que nous ne recevons plus en titre de paiement, les bons-vacances des Caisses d'Allocations Familiales.

VOS REGLEMENTS

- Chèques de banques à l'ordre de Agapé Village
- Virement bancaire (un RIB est à votre disposition)
- Paiement en ligne sur Hello Asso soit en copiant le lien ci-dessous ou à partir du site de www.agapevillage.com
<https://agapevillage.com/payer-un-sejour/>
- Nous acceptons les chèques vacances A.N.C.V.

LES FRAIS D'INSCRIPTIONS

Ils sont des acomptes donc déductibles de la pension.

CORRESPONDANCE

Début juin, vous recevrez votre décompte financier, les fiches sanitaires de liaison ainsi qu'une circulaire vous donnant les derniers renseignements avant le départ.

Bernard GISQUET.
Pasteur

